

Bref aperçu

Date de création du fonds :	janvier 2011	Catégorie d'actif :	Équilibrés mondiaux neutres
Valeur totale :	1,507,525 \$	Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,50 %
Valeur unitaire de l'actif net :	14,69 \$	Géré par :	L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada
Nombre d'unités en circulation :	102 655	Taux de rotation du portefeuille :	193,56 %
		Placement minimal :	500 \$
Disponibilité du produit : Solutions indispensables et Solutions indispensables FAR			
Types de placement : Non enregistré, régime d'épargne-retraite, fonds de revenu de retraite, fonds de revenu viager et compte d'épargne libre d'impôt			

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds portefeuille croissance équilibré à gestion active de l'Équitable gèrera activement les affectations parmi de multiples catégories d'actif en fonction de leur attrait relatif. La gestionnaire ou du gestionnaire de portefeuille se basera sur ses propres attentes et la conjoncture pour évaluer chaque catégorie et peut utiliser des analyses fondamentales et techniques en plus de mesures quantitatives pour établir l'orientation de la structure du fonds. Afin d'obtenir une exposition à des catégories d'actif spécifiques, le fonds cherchera surtout des placements convenables dans des fonds négociés en bourse.

L'objectif de placement du fonds vise le revenu et l'appréciation du capital à long terme au moyen d'un portefeuille diversifié composé surtout de titres à revenu fixe, d'actions et de placements liés à l'immobilier. À l'occasion, le portefeuille peut assumer une exposition limitée aux placements liés aux produits de base ou à d'autres catégories d'actif.

Dix principaux placements

- Fonds d'obligations canadiennes à gestion active de l'Équitable
- FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)
- FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
- FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
- Espèces et quasi-espèces
- FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité (ZLB)
- FNB indiciel Fidelity Actions canadiennes de grande qualité (FCCQ) (FCCQ)
- SPDR Dow Jones Industrial Average ETF Trust (DIA)
- Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF (IUAE)
- iShares Canadian Value Index ETF (XCV)

Nombre total de placements : 11 titres

Les dix principaux placements représentent 99,33 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut baisser.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

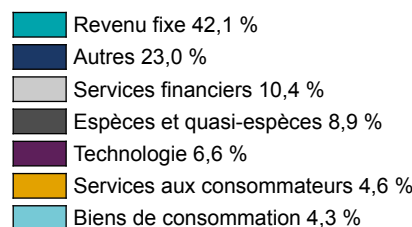
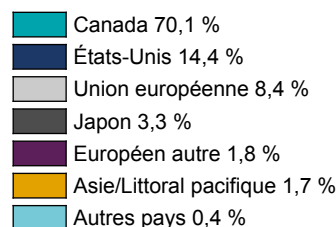
Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux actions, risque lié aux marchés étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux prêts de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Nota : D'autres risques peuvent s'appliquer. Pour obtenir une description complète des risques liés aux placements, veuillez consulter le document Contrat et notice explicative.

Y a-t-il des garanties?

Le fonds distinct est offert aux termes d'un contrat d'assurance. Il inclut des garanties qui protègent votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la garantie choisie. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section 3 de votre notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2023)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds, au cours des dix (10) dernières années, après déduction du RFG.

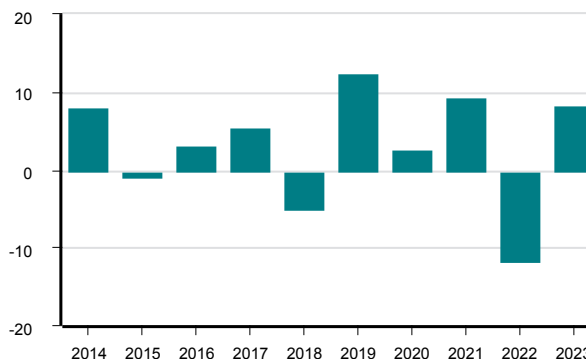
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix (10) ans, détient aujourd'hui 1 340,01 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,97 % par année.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel du fonds au cours des dix (10) dernières années. Depuis les dix (10) dernières années, on remarque sept (7) années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et trois (3) années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de dix (10) ans.



À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseuses et aux investisseurs qui :

- désirent une croissance du capital et de revenu
- recherchent un portefeuille à gestion stratégique avec un suivi continu par rapport à l'évolution des marchés
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

Ce que vous payez	Comment ça fonctionne														
Frais d'acquisition reportés Si vous vendez dans les délais suivants : <table border="0"> <tr> <td>moins de 1 an après l'achat</td> <td>6 %</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après l'achat</td> <td>5 %</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après l'achat</td> <td>4 %</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après l'achat</td> <td>3 %</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après l'achat</td> <td>2 %</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après l'achat</td> <td>1 %</td> </tr> <tr> <td>6 ans ou plus après l'achat</td> <td>0 %</td> </tr> </table>	moins de 1 an après l'achat	6 %	moins de 2 ans après l'achat	5 %	moins de 3 ans après l'achat	4 %	moins de 4 ans après l'achat	3 %	moins de 5 ans après l'achat	2 %	moins de 6 ans après l'achat	1 %	6 ans ou plus après l'achat	0 %	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu. • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission allant jusqu'à 5,04 %. Les frais d'acquisition reportés que vous payez sont remis à l'Équitable. • Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence de 10 % (dans le cas des RER non enregistré) ou de 20 % (dans le cas des FRR et FRV) de vos unités chaque année, sans frais d'acquisition reportés. • Les frais d'acquisition reportés sont considérés comme des retraits à des fins de calcul des prestations garanties. • Quand vous échangez vos unités contre des unités d'un autre fonds offert au titre de votre contrat d'assurance; le calendrier des frais d'acquisition reportés est établi selon la date où vous avez investi dans le premier fonds.
moins de 1 an après l'achat	6 %														
moins de 2 ans après l'achat	5 %														
moins de 3 ans après l'achat	4 %														
moins de 4 ans après l'achat	3 %														
moins de 5 ans après l'achat	2 %														
moins de 6 ans après l'achat	1 %														
6 ans ou plus après l'achat	0 %														
Sans frais d'acquisition	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas de frais d'acquisition. • Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission allant jusqu'à 2,10 %. 														

Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour plus de détails sur le frais permanents du fonds, veuillez vous reporter à la section 3 de votre notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi allant jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. La commission couvre les services et les conseils que votre conseillère ou conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion. Vous ne payez pas ces frais directement.

Option de garantie	Frais de gestion	Frais d'assurance		RFG (Taux annuel en pourcentage de la valeur du fonds)
		FAR	Sans frais d'acquisition	
75/100	1,62 %	0,10 %	0,10 %	2,50 %
Autres frais		Ce que vous payez		
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant leur achat.			
Retraits occasionnels	Les deux (2) premiers retraits de chaque année civile sont exempts de frais. Vous payez un frais de 25 \$ par retrait supplémentaire.			

Et si je change d'idée?

- Vous pouvez annuler votre contrat ou toute directive donnée dans les deux (2) jours ouvrables suivant la première des dates suivantes : la date de la réception de l'avis d'exécution ou cinq (5) jours ouvrables suivant sa mise à la poste.
- Vous devez aviser l'Équitable par écrit de votre intention d'annuler, soit par courriel, par télécopieur ou par lettre.
- Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé.
- Vous récupérez également tous frais d'acquisition ou autres frais que vous aurez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la notice explicative.

L'Équitable
 One Westmount Road North
 Waterloo (Ontario) N2J 4C7
 Sans frais : 1 800 668-4095
 Courriel : epargneretraite@equitable.ca
 Site Web : www.equitable.ca/fr